Projet d'Aménagement des Pôles Enfance, Culture et Loisirs sur le périmètre des écoles

Réunion Publique d'information

13 décembre 2021

Sommaire

1. Périmètre du projet
2. Rappel des objectifs et démarche du projet
3. Le scénario
4. La consultation de Maîtrise d'Œuvre
5. La suite de l'opération

Orliénas
Commune du Rhône

Le périmètre du projet

Site de l'opération

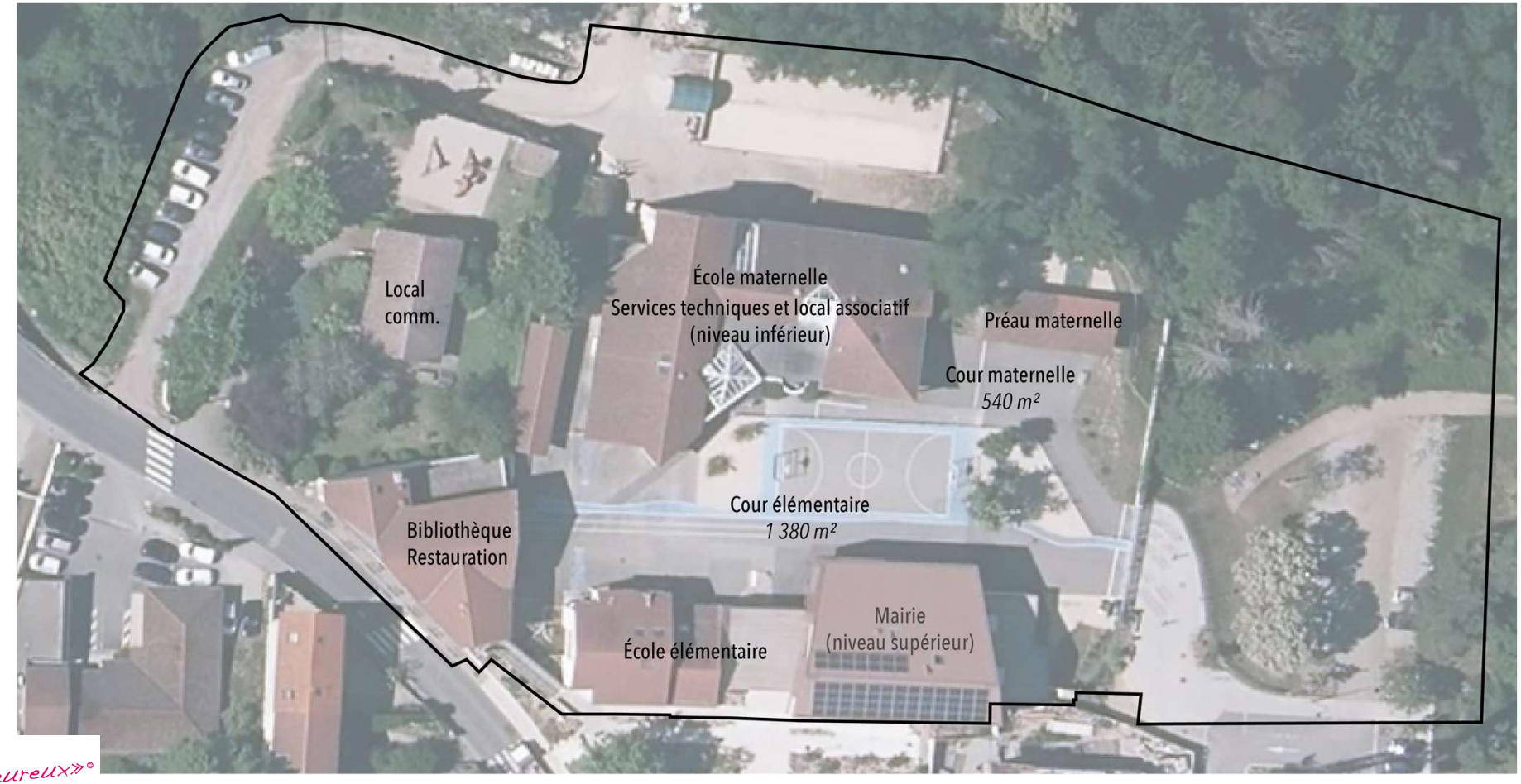

CP&O
«les m² heureux»©

Les objectifs

Adapter les équipements communaux aux besoins actuels et futurs pour faire face à la croissance de la population

- Créer des surfaces supplémentaires pour les écoles, le périscolaire et le restaurant scolaire
- Rapprocher et agrandir la crèche pour constituer un pôle petite enfance localisé sur le même secteur
- Etendre les services de la bibliothèque
- Maintenir et regrouper les activités des services techniques sur le site
- Aménager les espaces extérieurs
- Anticiper et couvrir les besoins pour les 30 prochaines années
- Initier un projet évolutif

La démarche

Identification des besoins

- Identifier les besoins pour définir une solution
- Répondre aux besoins immédiats
- Anticiper les besoins futurs

Impliquer, concerter et informer

- Toutes les parties prenantes (utilisateurs et usagers)
- A chaque étape du projet
- 4 rencontres publiques réalisées en 2021 => mars, avril, juillet et décembre

2021 : Mission de programmation

- Recensement des besoins
- Rencontre des parties prenantes
- Proposition d'orientations
- Validation du scénario
- Programme fonctionnel et technique => cahier des charge pour l'architecte

Rappel de la démarche jusqu'aujourd'hui

L'étude de programmation

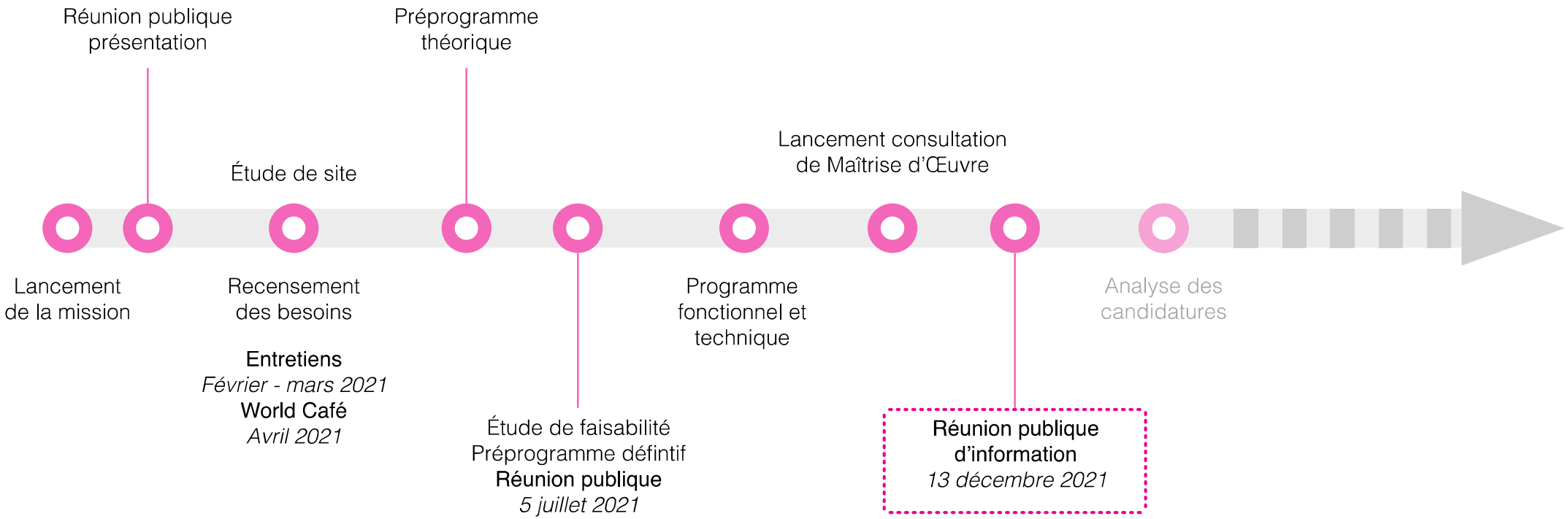

Le scénario

PHASE 1

école maternelle

restaurant scolaire

bibliothèque

services techniques

crèche

espaces extérieurs : équipements + publics (parc)

La consultation de Maîtrise d'Œuvre

Les invariants

Le concours de maîtrise d'œuvre, un processus cadré juridiquement

Dispositions réglementaires et obligations,

Phases et délais,

Confidentialité et anonymat,

La consultation de Maîtrise d'Œuvre *Les étapes*

Préalable :

- Publication de l'avis de concours et du règlement de concours,

Phase 1 : candidatures

- Remise des candidatures,
- Analyse des candidatures,
- Jury et sélection de 4 équipes,
- Décision du maître d'ouvrage et notification des 4 équipes admises à concourir.

Phase 2 : projets de concours

- Délai d'élaboration des esquisses par les 4 équipes retenues,
- Remise des esquisses **anonymes**,
- Analyse des esquisses (**anonymat**),
- Jury et classement des projets (**anonymat**),
- Auditions éventuelles des concurrents (**levée de l'anonymat**),
- Décision du maître d'ouvrage,
- Lancement de la procédure d'attribution du marché de MOE.

Confidentialité imposée

–

Aucune possibilité de partager les propositions avant le choix du jury

La suite de l'opération

Le planning

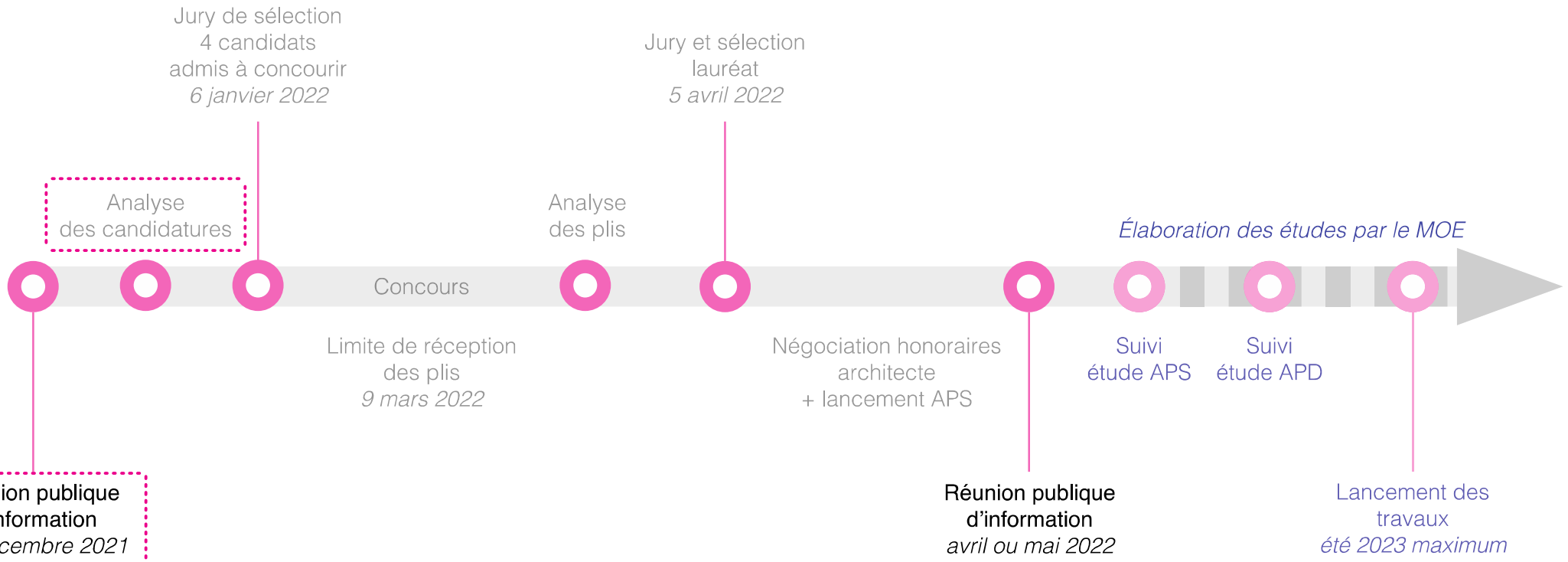

Orliénas
Commune du Rhône

Questions ?

CP&O
«les m² heureux»©

Orliénas
Commune du Rhône

Merci pour votre écoute

CP&O
«les m² heureux»©